



RENTREE 2019 : Effectifs, suppressions de postes, conditions d'apprentissage des élèves, etc. **Revoyez votre copie M. le Recteur !!!**

Quelle est la situation ?

La rentrée 2019, préparée sous la double contrainte de la loi de finances 2019 (qui acte la suppression de 2600 postes dans le second degré) et des réformes des lycées, s'annonce en Guyane comme la pire depuis des décennies. La suppression de nombreux postes en collège comme en lycée entraînera inévitablement des classes surchargées, la suppression des ½ groupes, la disparition de l'AP, d'options, etc et le non renouvellement de nombreux contrats pour les agents non titulaires.

Les conditions d'études des élèves et de travail des enseignants s'en trouveront très dégradées.

La mobilisation paie !

Depuis le 27 septembre, la voie professionnelle est en alerte et depuis le 5 février, plusieurs établissements du secondaire sont en grève pour dénoncer la situation actuelle de l'éducation en Guyane. Cette mobilisation est payante puisque certains établissements (Damas, Lama Prévot, Lise Ophion etc...) ont déjà ré-obtenu une partie des moyens qu'ils perdaient.

Aujourd'hui, sur Cayenne, Kourou, Rémire, Saint-Laurent, Apatou, des établissements sont toujours mobilisés et cette mobilisation s'étend de jour en jour.

Que voulons-nous ?

L'Ecole en Guyane est en souffrance. Le déséquilibre avec l'hexagone n'est plus acceptable. Les établissements ne peuvent se contenter, en se mobilisant les uns après les autres, d'une redistribution des miettes : **la mobilisation doit être collective, unitaire et massive.**

L'intersyndicale refuse : l'augmentation des effectifs par classe / l'impossibilité de mettre en place des aménagements nécessaires à la réussite des élèves / la comptabilisation de la pondération REP+ en heures supplémentaires / la diminution sans précédent de l'offre de formations.

L'intersyndicale exige : la création de postes à hauteur des besoins et le maintien intégral du dispositif REP+.

Comment agir ?

L'intersyndicale soutient les mobilisations actuelles dans les collèges, lycées généraux et technologiques ainsi que dans les lycées professionnels. Elle appelle à poursuivre la construction d'un mouvement à l'échelle de l'académie afin de permettre un rapport de force avec le Recteur pour la satisfaction des revendications des personnels de l'éducation, des parents d'élèves et de la jeunesse de Guyane.

C'est pourquoi, l'intersyndicale appelle à une journée d'actions le jeudi 21 février (un préavis unitaire vient d'être déposé).

Par la grève, le débrayage, le tractage, etc - toutes les formes d'actions sont à envisager - le Recteur doit sentir que l'académie est en colère face la dégradation des conditions de travail et d'apprentissage, contre les DHG en baisse, contre les suppressions de postes et contre la précarité généralisée dans ce territoire.

L'intersyndicale - forte de la mobilisation des personnels - demandera ce jour-là une rencontre auprès du Recteur pour lui indiquer les doléances des établissements.